

## MAIRIE DE MAZELEY

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 avril 2017****ORDRE DU JOUR :****1. DELIBERATIONS :**

- . Vote des 3 taxes 2017
- . Vote des subventions 2017
- . Vote du budget de la forêt 2017
- . Vote du budget de l'assainissement 2017
- . Vote du budget de la commune 2017
- . Indemnités de fonction des élus
- . Retrait de la commune de Mazeley de la cotisation de l'agence technique départementale des Vosges

**2. DISCUSSIONS :**

- . Permanence des élus lors des prochaines élections

**3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES:**

- . Informations et questions diverses

**Présents** : Monsieur FIMBRY (Maire de la commune), A. BRUANT, P. DUGRAVOT, D. OGUNGBEMI, V. L'HUILLIER, S. THIEBAUT, R. LECOMTE

**Excusés** : M. LAINE< donne pouvoir à R. LECOMTE, S. RULLIER donne pouvoir à S. THIEBAUT

**Absent** : F. VIAL

**Secrétaire de séance** : Régine LECOMTE

**1. DELIBERATIONS****▶ Vote des 3 taxes 2017**

T. H 8 %, Foncières bâties 10.43 % Foncière non bâties 18 %

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

**▶ Vote des subventions 2017**

Les subventions :

- Article 65541 : 1 605 Euros
- Article 6558 : 20 800 Euros
- Article 65736 : 4 050 Euros
- Article 6574 : 2 735 Euros

Voté à l'unanimité

**▶ Vote du budget de la forêt 2017**

Montant du budget forêt 95 687 Euros.

Budget accepté par 6 pour, 2 abstentions, 1 contre

**▶ Vote du budget de l'assainissement 2017**

Budget équilibré d'un montant 70 266 Euros.

Voté par 8 voix pour et 1 abstention.

► Vote du budget de la commune 2017

Le budget de la commune est équilibré en recettes comme en dépenses sur la section fonctionnement à raison de 276 737 Euros

Le budget de la commune est équilibré en recettes comme en dépenses sur la section d'investissements à raison de 368 728 Euros

Budget voté par 8 voix pour et 1 abstention.

► Indemnités de fonction des élus

Une modification d'indice est intervenue en ce qui concerne les indemnités de fonction des élus, une délibération est demandée. Ce qui est accepté par 6 voix pour et 3 abstentions.

► Retrait de la commune de Mazeley de la cotisation de l'agence technique départementale des Vosges (ATD88)

La commune de MAZELEY payait jusqu'alors une cotisation à l'ATD88, qui fait double emploi avec ce que propose la CAE.

Voté à l'unanimité

## **2. DISCUSSIONS**

► Permanences des élus lors des prochaines élections

## **3. INFORMATIONS**

► Informations et questions diverses

Le conseil est favorable à la réfection des chemins ruraux qu'il serait bon de mettre en priorité dans le budget 2018. Essentiellement Chemin de Poulemont et Chemin vers Pont Maltourné.

**Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 18 avril 2017.**

(pour essentiellement attribution des baux de chasse).

**La séance est levée à 21H25.**